

# L'Albenc

N° 56 Janvier 2009

## Éditorial EDITO DU MAIRE

Pour plus d'infos, RDV sur :  
[albenc.sud-gresivaudan.org](http://albenc.sud-gresivaudan.org)

Dans le bulletin municipal de septembre 2008 je vous avais informé de la volonté de la Direction de la poste de fermer le bureau de l'Albenc à la fin de l'année. Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 20 octobre 2008 en a longuement débattu et a pris la décision de manifester son désaccord en ne signant pas la convention qui lui était proposée pour ouvrir une agence postale à la charge de la commune.

En Isère, 103 bureaux de poste ont été fermés ou risquent de l'être dans les mois ou années à venir. Les communes concernées au niveau départemental ou national commencent à réagir pour montrer leur attachement au service public postal qui remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social. Partout en Isère et en France, des comités d'usagers se créent pour soutenir l'action des communes dans ce combat et invitent la population à signer une pétition pour demander un débat public et un référendum sur le service public postal. Cette pétition est à votre disposition dans les commerces, dans les locaux d'Espace Nature Isère, en mairie et sur internet à l'adresse suivante : [www.appellourlaposte.fr/](http://www.appellourlaposte.fr/).

Le club de l'âge d'or l'Albenc-Chantesse s'associe également à la lutte en proposant une autre pétition pour le maintien du bureau de l'Albenc.

Le Conseil Municipal s'est exprimé en délibérant contre la fermeture du bureau de poste et a rédigé un vœu qui a été diffusé à la Direction de la poste, aux parlementaires (Députés, Sénateurs), aux Maires des communes concernées, à l'association des Maires et Adjoints de l'Isère, à l'association des Maires ruraux de l'Isère, et à la population par voie de presse (Dauphiné libéré, Mémorial) ou par le site de la commune. Des banderoles ont été posées sur le bâtiment de la poste

et à l'entrée du village. Une délégation d'élus (Maire et Adjoints) et d'habitants de l'Albenc, Chantesse et Notre Dame de l'Osier s'est rendue le 22 novembre dernier à une manifestation d'usagers et d'employés de la poste à Grenoble pour défendre ce service public de proximité et refuser sa privatisation programmée pour 2011. Restons mobilisés et vigilants pour ne pas subir une nouvelle fois, comme cela a été le cas pour EDF et France télécoms, une libéralisation forcée des services publics souhaitée par l'Union Européenne.

A. Buisson



«Préférez le bureau de poste de l'Albenc pour toutes opérations postales (timbres, affranchissement, cartes téléphoniques, retrait d'espèce...»

## Le Marché de Noël



Mercredi 17 décembre les commerçants ont invité le Père Noël.

«Le Maire et le Conseil Municipal  
vous présentent leurs meilleurs vœux,  
que 2009 vous apporte le bonheur  
et vous assure la santé.  
Bonne année à toutes et à tous».

# Écho du Conseil Municipal

## SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2008

### MISE EN PLACE DES COMMISSIONS CONSULTATIVES

La composition des commissions créées par délibération du 31 mars a été arrêtée.

Rappel des commissions : Travaux d'aménagement du bourg – Chemins, ruisseaux, voirie – Information, communication, portail informatique – Urbanisme, agriculture et environnement – Transports.

Un groupe de travail a été créé pour mener une réflexion sur l'accès à la mairie et l'aménagement de ses abords.

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

M. le Directeur des services fiscaux a fixé la liste des six membres titulaires et des six suppléants parmi la liste des vingt-quatre noms qui lui avaient été soumis par la commune. Les membres se sont réunis le vingt octobre pour la mise à jour des évaluations foncières des propriétés bâties.

### AMÉNAGEMENT DU CENTRE DU BOURG

L'entreprise Mandier a été retenue pour effectuer la première phase de démolition. La société Dauphilogis a été contactée pour s'associer à la réalisation et à la commercialisation des logements au dessus du multiservices.

## SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2008

### FERMETURE DE LA POSTE

Mme Giraud, buraliste, a fait savoir qu'elle n'était pas intéressée par l'ouverture d'un relais poste.

La création d'une agence postale représenterait pour la commune une lourde charge, sans offrir autant de services.

Le Conseil délibère pour exprimer son refus de signer une convention pour la création d'une agence postale, et émet un vœu pour exiger le maintien du bureau de poste de l'Albenc.

### SIGNATURE DE LA CHARTE CRÉABOIS

Cette charte présentée lors des assises départementales de la forêt et du bois, sous l'égide du Conseil Général de l'Isère, vise à :

- encourager l'utilisation du bois comme matériau de construction
- promouvoir et développer le bois comme source d'énergie.

### ORDURES MÉNAGÈRES

Un groupe de travail est constitué pour localiser précisément les points de collecte et recenser les cas particuliers.

### ZONE ARTISANALE DE L'ÉTOURNEL

Les compromis de vente ont été signés avec l'association Filyfolia et l'entreprise AKT. Le Conseil est d'accord pour vendre le troisième lot à la société Transalp, à condition de récupérer une zone de quatre mètres entre la parcelle déjà occupée par Transalp et la Lèze.

Des travaux de voirie et de réseaux sont nécessaires. Ils permettront de réaliser une jonction avec la voie communale existante pour éviter aux poids lourds de franchir le passage à niveau de la gare.

Le Conseil sollicite une subvention du Département et de la Communauté de communes pour réaliser ces travaux.

### LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La période hivernale incluant dans le tarif de location, le chauffage, est étendue du 15 octobre au 15 avril

## SÉANCE DU 24 NOVEMBRE

### INFORMATIONS SUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Devant le nombre croissant d'enfants fréquentant la cantine, un seuil maximum a été fixé à 80 enfants.

En attendant de trouver des solutions appropriées, priorité est donnée aux enfants dont les deux parents travaillent ou un parent pour les familles monoparentales.

La commune étudie avec la Communauté de Communes et le relais assistantes maternelles, la possibilité de mettre en place un service pour accueillir à midi les plus jeunes enfants de maternelle.

Garderie périscolaire : compte tenu de la fréquentation très limitée de la seconde plage horaire (17H30-18H30), il a été proposé aux parents de supprimer cette dernière plage à partir de Pâques 2009, et de prolonger la première plage d'un quart d'heure afin qu'elle se termine en même temps que l'étude.

### BULLETIN MUNICIPAL ET INFORMATIONS À CARACTÈRE RELIGIEUX

Le conseil à l'unanimité se prononce contre le principe de faire passer dans le bulletin municipal des informations à caractère religieux ou politique.

### POINT DE GROUPEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (Voir article Page 3)

### CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La commune a contacté l'AGEDEN afin de faire établir un diagnostic chauffage pour les bâtiments, en particulier le bâtiment école mairie. Cette étude gratuite permettra de préconiser des solutions pour économiser l'énergie, et éventuellement installer une chaudière à bois.

### ACTION CONTRE LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE (Voir éditto)

## Le CCAS

### Le Centre Communal Action Sociale

#### C'est quoi ?

Le CCAS est une structure communale indépendante.

#### C'est qui ?

Le président est le Maire, Le CCAS est composé pour moitié d'élus, et pour moitié de personnes représentatives d'associations.

#### Où se trouve le CCAS ?

A la mairie.

#### Comment le contacter ?

Au secrétariat de Mairie.

Sur rendez-vous avec l'adjoint en charge des affaires sociales (Ghislaine Zamora)

#### Quelles sont les ressources du CCAS ?

Il a un budget autonome, sa recette principale est la subvention communale mais le CCAS peut également par exemple recevoir des dons déductibles des impôts.

#### Qui est concerné ?

Les personnes concernées sont principalement les personnes isolées, et les couples sans enfants.

Le Conseil Général de l'Isère prend en charge l'aide aux familles.

#### A quoi sert-il ? Les principales missions :

La plus importante : informer et orienter le public  
Remettre et instruire les dossiers APA (Allocation Personnalisée pour l'Autonomie), Organisation du repas du CCAS.

### INFORMATION SUR LA VOGUE 2009

Le Comité des Fêtes propose le maintien de la vogue pour l'année 2009. Le banquet communal sera organisé le samedi midi suivi par des rencontres sportives organisées par les associations de la commune et des jeux.

### LES COMPTE-RENDU ADMINISTRATIFS COMPLETS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES :

SUR LE PANNEAU D'AFFICHAGE DE LA MAIRIE

SUR NOTRE SITE : [albenc.sud-gresivaudan.org](http://albenc.sud-gresivaudan.org)



## Le nouveau système de collecte des ordures ménagères

La réunion publique du 19 septembre consacrée à la mise en place du nouveau système de collecte des ordures ménagères a rassemblé environ 120 personnes. Elle a permis de répondre à des inquiétudes légitimes et d'enregistrer un certain nombre de remarques. Apportons quelques précisions.

La nouvelle procédure d'appel d'offres lancée par le SICTOM a été fructueuse. Le marché est attribué à la Ste Veolia associée à la Ste Engels pour la fourniture des conteneurs semi enterrés. Ce résultat permet d'assurer que les tarifs actuels de la collecte ne seront pas augmentés.

L'expérience sur la zone test (l'Albenc, Chantesse, Vatiellieu) débutera au mois d'avril 2009. Au cours du premier trimestre prochain, « des ambassadeurs » du SICTOM passeront dans chaque foyer pour fournir toutes les informations utiles. Ils distribueront des guides d'utilisation, des livrets pour le tri, ainsi que deux cartes à puces par famille pour ouvrir les sas des conteneurs. Ils donneront également un gabarit plastique pour évaluer le volume de vos sacs. Nous vous conseillerons d'utiliser des sacs de 30 litres, en vente dans le commerce.

Le Conseil municipal a mis en place un groupe de travail : « ordures ménagères ». Ses premiers travaux sont consacrés à la localisation des points de collecte, au recensement et au traitement des cas particuliers et au problème du compostage.

Les nouveaux points de collecte (conteneur semi enterré + 3 bacs de tri) seront situés dans la mesure du possible sur des lieux de passage, facilement accessibles aux usagers. Les deux points existants : parking de la scierie Bourgeat et cimetière sont maintenus. Trois autres points devraient être installés :

sur le parking à l'entrée nord du village, rue de l'école à proximité du local technique municipal, sur le CD 35 au niveau de la Croix rouge, côté chemin Carret.

Le groupe recherche un autre point rue des Terreaux. Deux derniers emplacements sur des communes voisines, accessibles aux albinois, seront équipés dès le début de l'opération : sur la zone artisanale de Chantesse, sur le CD 35b à Bouchetière (point propre existant).

La localisation des points propres sera réexaminée à l'issue de l'expérience. Des points supplémentaires seront installés selon les besoins.

Les cas particuliers : nourrices agréées, personnes âgées isolées ou à mobilité réduite..., seront pris en compte. Toutes ces personnes sont priées de se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Enfin, pour permettre aux personnes habitant dans des appartements de réduire le volume de leurs déchets ménagers, des composteurs seront installés sur le parking de la scierie Bourgeat.

Le SICTOM mettra en place un comité de suivi pendant la phase expérimentale prévue pour une durée de 6 à 9 mois. Une enquête de satisfaction sera confiée à un cabinet indépendant. La possibilité d'étendre l'expérience à l'ensemble de la Communauté de communes de Vinay est programmée pour début 2010.

## Trier c'est dans ma nature !

Trier, c'est bien sûr indispensable pour répondre aux objectifs du plan départemental d'élimination des déchets et au Grenelle de l'environnement.

Trier, c'est avant tout adopter une attitude citoyenne et responsable pour préserver notre environnement et ne pas laisser un problème insoluble à nos enfants.

La mise en place du nouveau système de collecte nous permettra :  
de réduire à la source la quantité d'ordures ménagères destinées à être enfouies,  
d'améliorer les résultats du tri et d'augmenter la part des matériaux recyclables.

Les tonnages du tri viennent de progresser de près de 30% à Charlieu (Isère), à la suite de la mise en place d'un nouveau système de collecte. Pourrons-nous faire aussi bien ?

Votre participation volontaire permettra d'améliorer les résultats du tri.

Voici quelques rappels sur le tri.

## Manifestations Premier Trimestre 2009

**24 janvier 2009**

Repas du CCAS.

**4 mai 2009**

15<sup>ème</sup> vente des fleurs organisée par le Sou des écoles.

**Dimanche 8 mars 2009 (journée)**

«La dangereuse migration des grenouilles»  
Chaque année, grenouilles, crapauds et autres tritons retournent à la mare de leur naissance pour y pondre. Cette migration en masse, dans des conditions climatiques bien précises, occasionne des écrasements bien visibles sur les routes.

Depuis plusieurs années, Espace nature Isère tente de protéger leur traversée et de recenser ces espèces parfois très rares.

Venez profiter d'un de ces relevés et découvrir un monde méconnu et attachant.

Qui sait si un prince charmant apparaîtra ce jour là ! Sortie gratuite sur inscription avant le vendredi.

Espace Nature Isère

32 place du Souvenir français

38470 L'ALBENC

Tél 04 76 36 50 10

enisere@wanadoo.fr

**CORVÉE DES CHEMINS**

**DU 26 NOVEMBRE 2008**

Un grand merci aux agriculteurs bénévoles et à Jean Melay qui ont participé, comme chaque année, à la remise en état des chemins communaux.

## Dernière minute

Suite à un recours déposé contre le dernier appel d'offres du SICTOM, l'expérience sur la zone test ne débutera pas avant mai 2009

## Astuces !



### A jeter dans votre poubelle habituelle...

Sacs en plastique, suremballages, films en plastique, pots de produits laitiers, barquettes en polystyrène

### Il faut enlever les couvercles et bouchons des bouteilles, pots et bocaux en verre.

### Ne sont pas acceptés dans le conteneur à verre les déchets suivants :

ampoules électriques et à halogène, tubes néon, vaisselle, faïence, porcelaine, casseroles vitrocéramiques, pots de fleurs, vitres

## Comment recevoir la T.N.T ?

En 2007, TDF a équipé en TNT le réémetteur principal de Montaud qui arrose le village et une grande partie de la commune. Il faut disposer d'un boîtier adapté ou d'un téléviseur TNT intégré pour accéder gratuitement à 19 chaînes en qualité numérique.

Le réémetteur de Saint Gervais ne peut diffuser que 5 chaînes en qualité analogique. Selon TDF, il pourrait être équipé pour la TNT en 2012, sous toutes réserves... En attendant, vous pouvez tout de même accéder à la TNT dans cette zone : par le réseau téléphonique, en souscrivant un abonnement informatique ADSL, par satellite, en vous équipant d'une parabole et d'un démodulateur spécifique.

Soyez vigilants : des démarcheurs proposent par téléphone des équipements satellite à des prix jusqu'à 10 fois supérieurs à la normale. Le coût du matériel non installé est actuellement de l'ordre de 180 € pour une habitation individuelle.

## Laissez-vous transporter !

Laissez vous transporter en autocar par la 5200 de Saint Marcellin, en passant par Saint Sauveur, Tèche, Beaulieu, Vinay, L'Albenc, Chantesse, Cras, Poliènas, Tullins, Vourey, Moirans, Saint-Egrève, pour aller à Grenoble (Gare routière) ou vous arrêter avant, suivant vos besoins.

Pour éviter l'attente dans le bus, prenez vos titres de transport - pass 1 jour, pass 10 trajets et pass mensuels- au nouveau point relais vente de l'Office de tourisme du Pays de Vinay Transisère (tél. 04 76 36 36 12 - tourisme-paysdevinay@legrandsechoir.fr), au Grand Séchoir.

**Attention ! Avec la nouvelle année, les horaires de l'Office de tourisme du Pays de Vinay changent :**

**2 janvier 2009 au 6 février 2009 : le week-end de 14 h à 18 h**

**7 février 2009 au 31 mars 2009 : du mardi au dimanche de 14 h à 18 h**

Nous vous rappelons que pour les pass mensuels et les autres titres de transport à tarifs préférentiels, vous devez présenter un pass identité, délivré dans une agence commerciale transisère (l'Office de Tourisme du Pays de Saint Marcellin est l'agence la plus proche).



## Tous à vos souris !

Quelques chiffres : preuve de la fréquentation en pleine croissance du site de la commune et de sa bonne santé, en mars 2008 création du site 2305 visites, en novembre 5940 visites, plus du double !

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, l'automne a vu la naissance de la page CCAS/info santé.

Rendez vous sur [albenc.sud-gresivaudan.org](http://albenc.sud-gresivaudan.org)

**Dernière minute : Nous souhaitons la bienvenue au site de la Communauté de communes de Vinay en ligne début 2009**

<http://ccvinay.sud-gresivaudan.org/>



### Ça y est, le froid est arrivé !

Les chaudières au gaz, au fioul ; les cheminées et poêles à bois ou à pétrole tournent à plein régime. Faudrait voir à pas se laisser enfumer !

C'est vrai qu'on est bien au chaud, confiné chez nous...

Mais savez-vous qu'il existe un ennemi invisible et inodore qui se glisse à l'intérieur de nos foyers ?

### Le MONOXYDE DE CARBONE

Ce gaz est très toxique. Si on le respire, il provoque des maux de tête, des vertiges, des nausées et vomissements, des malaises et peut entraîner la mort.

Pas très réjouissantes comme perspectives !!!

Alors quelques bons gestes pour éviter cela :

- Faites entretenir votre chaudière régulièrement.
- Ne bouchez pas les aérations et ventilez votre intérieur.
- Faites ramoner votre cheminée une fois par an.

## Les humeurs d'Alby Lanoix

- N'utilisez les chauffages d'appoint (bain d'huile, gaz, pétrole) que par intermittence et dans des locaux ventilés.

- Ne vous chauffez jamais avec des panneaux radiants ou avec le four de la cuisinière.

- Ne faites jamais fonctionner un moteur dans des lieux clos (groupe électrogène, véhicule, matériel de bricolage)

Si malgré mes recommandations, un accident dû au monoxyde de carbone se produit :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.

- Quittez les lieux.

- Appelez le 15.

- Ne réintégrez votre domicile qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer.

Alors pour passer un hiver douillet, sans danger, suivez mes conseils, et on se retrouvera tous en pleine forme pour les premières primevères.

A bon entendeur, Salut

Signé Alby Lanoix



## Imprim'Vert

Nous sommes tous acteurs de notre environnement...

Pour la réalisation de nos bulletins municipaux, notre imprimeur utilise de l'encre végétale et du papier recyclé.

### L'équipe rédactionnelle :

Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Guy Ochier, Cheryl Rolland, Ghislaine Zamora.